



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC EST DONNÉ :

7 décembre 2018

À tous les citoyens de Saint-Georges de Clarenceville -

Lors de la séance régulière du 4 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement 2018-617 portant sur les règles de consommation, de vente et de distribution de cannabis sur le territoire de Saint-Georges-de-Clarenceville. En vertu dudit règlement il est interdit de fumer sur les lieux publics. La vente est interdite, outre par le réseau de vente mise en place par le gouvernement du Québec. Quant à la production, un producteur doit être muni d'un permis du gouvernement québécois et fédéral pour exercer sur le territoire de la Municipalité.

Le règlement est entré en vigueur le 7 décembre 2018

Le document est disponible pour fins de consultation à l'hôtel de ville, situé au 1350 Chemin Middle .

***Marie-Eve Brin, directrice générale et greffière
Saint-Georges-de Clarenceville***



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC EST DONNÉ :

7 décembre 2018

À tous les citoyens de Saint-Georges de Clarenceville -

Lors de la séance régulière du 4 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement 2018-618 régissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de St- Georges-de-Clarenceville. Ce règlement définit les paramètres devant être suivit par les élus, mairesse et conseillers, dans le cadre de leur fonction publique.

Le règlement est entré en vigueur le 7 décembre 2018

Avis de motion : 2-10-2018

Projet de règlement :6-11-2018

Adoption du règlement :4-12-2018

Avis publics : 7-12-2018

Le Code d'éthique et de déontologie est disponible pour fins de consultation à l'hôtel de ville, de Sy-Georges de Clarenceville, situé au 1350 Chemin Middle .

***Marie-Eve Brin, directrice générale et greffière
Saint-Georges-de Clarenceville***



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC EST DONNÉ :

7 décembre 2018

À tous les citoyens de Saint-Georges de Clarenceville -

Lors de la séance régulière du 4 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement 2018-619 régissant des élus de St- Georges-de- Clarenceville dans la cadre du règlement sur le Traitement des élus. C'est à dire les différentes règles définissant leur leurs rémunérations sur une base mensuelle et annuelle.

Le règlement est entré en vigueur le 7 décembre 2018

Avis de motion : 9 – 01- 2018

Projet de règlement : 6-11-2018

Avis publics : 8-11-2018

Adoption du règlement 2018-619 : 4-1-2018

Le règlement 2018-619 sur le traitement des élus est disponible pour fins de consultation à l'hôtel de ville, de St-Georges de Clarenceville, situé au 1350 Chemin Middle .

***Marie-Eve Brin, directrice générale et greffière
Saint-Georges-de Clarenceville***



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC EST DONNÉ :

7 décembre 2018

À tous les citoyens de Saint-Georges de Clarenceville -

Lors de la séance régulière du 4 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement 2018-620 soit un règlement d'emprunt de six cent treize mille soixante-quinze dollars et quarante-quatre cents (613 075.44\$) visant la réalisation de réhabilitation des Chemins Lakeshore et Beech-Sud.

Le règlement est entré en vigueur le 7 décembre 2018

Avis de motion; 6-11-2018

Adoption du projet de règlement : 6-11-2018

Adoption du règlement : 4- 12-2018

Avis public : 7-12-2018

Le règlement 2018-619 sur le traitement des élus est disponible pour fins de consultation à l'hôtel de ville, de St-Georges de Clarenceville, situé au 1350 Chemin Middle .

***Marie-Eve Brin, directrice générale et greffière
Saint-Georges-de Clarenceville***



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC EST DONNÉ :

7 décembre 2018

À tous les citoyens de Saint-Georges de Clarenceville -

Lors de la séance régulière du 4 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement 2018-622 soit un règlement portant sur la diffusion des avis publics et avis municipaux. Ledit règlement permet à la Municipalité de profiter de son site internet pour diffuser les avis municipaux excluant l'obligation de publier dans un imprimé

Le règlement est entré en vigueur le 7 décembre 2018

Avis de motion; 6-11-2018

Adoption du projet de règlement : 6-11-2018

Adoption du règlement : 4- 12-2018

Avis public : 7-12-2018

Le règlement 2018-619 sur le traitement des élus est disponible pour fins de consultation à l'hôtel de ville, de St-Georges de Clarenceville, situé au 1350 Chemin Middle .

***Marie-Eve Brin, directrice générale et greffière
Saint-Georges-de Clarenceville***



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC EST DONNÉ :

7 décembre 2018

À tous les citoyens de Saint-Georges de Clarenceville -

Lors de la séance régulière du 4 décembre 2018, le conseil municipal a adopté un premier projet de règlement 2018-621. Soit un règlement d'emprunt d'un montant d'un million trois cent quarante-six mille sept cent quarante-cinq dollars et soixante cents. (1 346 745.60\$). Le règlement vise le financement des travaux des Chemins Wolfe Ridge, Rang des Côtes, Ch. Beech Nord, Ch. Macfie et Rang Victoria.

Le règlement est entré en vigueur le 7 décembre 2018

Avis de motion; 4-12-2018

Adoption du projet de règlement : 4-12-2018

Avis public : 7-12-2018

Adoption du règlement : 8-01-2019

Le règlement 2018-619 sur le traitement des élus est disponible pour fins de consultation à l'hôtel de ville, de St-Georges de Clarenceville, situé au 1350 Chemin Middle .

***Marie-Eve Brin, directrice générale et greffière
Saint-Georges-de Clarenceville***